


| | | |
|--|--|--|
|  | Compte rendu | Date : 30/09/2019 |
| Site de Vaiges 53480 VAIGES. Site de Soulgé 53210 SOULGE/OUETTE | Conseil de Vie Sociale du 30 septembre 2019 | Diffusion : Usagers et leurs représentants Personnel de l'établissement |

Personnes présentes au CVS :

Pour les familles : M. DUBOIS et Mme DUBOIS (Famille de Mme JOLY), Mme CHAUVEAU (Famille de Mme SAMSON), Mme OGER (Famille Mme OGER), Mme OCTOBRE (Famille Mme PATTIER), Mme NAY (Famille Mme BIHOREAU), M et Mme FRAUDIN (Famille de M. FRAUDIN)

Pour les résidents : Mme DE HARO Marie-Thérèse, Mr LEBLANC, Mme SAMSON, Mme HIVET, Mme BIHOREAU, Mme BRECHAUD, Mme GARRY, M. LOYANT, Mme OGER, Mme JOLY.

Pour le personnel : M. LOYZANCE, Mme MARTIN, Mme SARAIVA

Ordre du jour :

- 1) **Actualités de l'Oriolet**
- 2) **Informations du service Animation et Lien Social**
- 3) **Suggestions, remarques et points d'amélioration soulevés par les usagers et/ou leurs représentants.**

1) Actualités de l'Oriolet

Appel à candidature pour être membre du CA :

Par le biais du présent compte rendu, un appel à candidature est lancé à l'attention des usagers et représentants d'usagers afin d'intégrer le Conseil d'Administration comme membre représentant les usagers. Vous avez jusqu'au 31 octobre courant pour transmettre votre candidature auprès du secrétariat.

Départs des médecins libéraux de la maison de santé de Vaiges

En l'absence de remplacement des deux médecins qui transfèrent leur activité sur Laval, l'établissement met en place une solution de remplacement temporaire et partielle avec un médecin coordonnateur qui assurera le suivi médical dans le cadre des renouvellements de traitements. Concernant les autres besoins, il pourra être fait appel aux autres médecins qui interviennent ponctuellement dans l'EHPAD. Enfin, dans les situations urgentes, et en l'absence de médecin sur le site, l'hôpital de Laval sera sollicité. Les 2/3 des résidents sont potentiellement concernés.

Par ailleurs, face à cette situation de crise, d'autres partenariats sont en cours avec des médecins du secteur mais suppose un accord de financement complémentaire de l'ARS (Agence Régionale de Santé).


Organisation du travail :

Afin d'assurer plus d'accompagnements individuels ou en petit groupe, chaque site bénéficie d'un Accompagnant Educatif et Social (AES) avec la présence en alternance de Corinne et Tiphonie. Elles intègrent l'équipe de soins et pourront ponctuellement venir en soutien du service animation (Audrey et Emilie) pour des événements particuliers.

Utilisation du Minibus :

A l'unanimité des personnes présentes, la proposition suivante est retenue : Facturation d'un forfait de 25€ pour l'utilisation du minibus pour une distance limite de 50 km, le kilomètre supplémentaire est facturé 0,50 €. Ce projet sera présenté lors du prochain Conseil d'Administration d'octobre.

2) Informations du service Animation et Lien Social

 Bilan des animations : sur chaque site, une réunion a été organisée en compagnie des résidents pour évaluer les animations réalisées dans l'année et pour évoquer les projets à venir. En conclusion de ces réunions, les résidents sont très satisfaits des animations proposées par le service. La programmation des animations est consultable sur le site internet « residencedeloriolet.com ». Parmi les projets à venir, un repas à thème « Manger Main » en octobre, une exposition photo sur la guerre d'Algérie courant mars 2020 avec une journée d'échange et de recueil d'histoire de vie pour libérer la parole des témoins de la guerre, hommes et femmes.

3) Suggestions, remarques et points d'amélioration soulevés par les usagers et/ou leurs représentants.

❖ Suggestions :

❖ Demandes d'amélioration :

L'organisation des petits déjeuner pour que l'amplitude avec le déjeuner soit plus grande.

❖ Remarques :

Le lavage des vitres est très bien ce qui amène beaucoup plus de lumières.

L'appel malade ne fonctionnerait pas toujours très bien. Le système va être vérifié par l'agent technique.

Temps d'attente estimé trop long entre le déclenchement de l'appel malade et la réponse du soignant, signalé par plusieurs résidents. Le point sera fait avec l'équipe soignante, dans la continuité de la vérification technique du système.

Situation individuelle d'accompagnement inadapté de Mme PATTIER signalée par sa fille Mme OCTOBRE.

Pour rappel, le rôle du CVS vise à donner son avis et/ou faire des propositions sur toutes les questions intéressant le fonctionnement, notamment :

- ✓ organisation intérieure et vie quotidienne ;
- ✓ activités, animations socioculturelles et services thérapeutiques ;
- ✓ projets de travaux et d'équipement ;
- ✓ nature et prix des services rendus ;
- ✓ affectation des locaux collectifs ;
- ✓ entretien des locaux ;
- ✓ relogement en cas de travaux ou fermeture ;
- ✓ les modifications substantielles touchant aux conditions de prise en charge.

Les situations individuelles de prise en charge doivent être évoquées avec l'équipe soignante dans le cadre du projet d'accompagnement personnalisé, un manquement professionnel doit être signalé dans les plus brefs délais à un responsable hiérarchique.

Le Directeur, F. LOYZANCE